

Aux Etats-Unis, l'armée a officiellement levé, ce jeudi 24 janvier, l'interdiction faite aux femmes de prendre part aux combats. Une situation à laquelle elles étaient déjà confrontées dans des guerres sans réelle ligne de front comme en Irak ou en Afghanistan. Quelle place pour les femmes dans l'armée ? Tour d'horizon.

« *Les femmes ont montré un grand courage et un grand sacrifice sur ou hors des champs de bataille. Elles ont contribué de manière sans précédent à la mission de l'armée et ont prouvé leur capacité à servir dans un nombre de plus en plus grand de missions* », a souligné dans un communiqué le secrétaire à la Défense Leon Panetta.

Depuis 1994, aux Etats-Unis, les femmes n'étaient pas censées servir au combat. Officiellement, jusqu'à présent, elles ne pouvaient pas servir dans une section d'infanterie ou conduire un char. Mais, ces dernières années, beaucoup ont été déployées en Irak ou en Afghanistan, dans des conflits où la notion de ligne de front n'a plus de réalité concrète sur le terrain. L'ennemi peut être partout. En tant qu'infirmière ou officier de renseignement, certaines ont donc pu être confrontées au combat et payer le prix du sang. Selon le Pentagone, depuis 2001, 144 ont été tuées, dont 79 au combat.

Cette décision vient donc entériner une situation existante. Ailleurs dans le monde, le cercle de pays où les femmes ont accès à des postes de combat n'est pas si fermé que cela. En 2010, un rapport du ministère de la Défense britannique listait la France, le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, l'Espagne, la Nouvelle-Zélande, Israël, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, la Roumanie et la Suède parmi les pays où la présence de femmes est autorisée dans des « rôles de combat rapproché ».

Sans discrimination

Comme souvent en matière d'égalité, les pays nordiques se sont montrés les plus progressistes. En 1985, la Norvège a été le premier pays de l'Otan à autoriser les femmes à prétendre à toutes les fonctions et tous les corps de l'armée.

Le Danemark (1988), la Suède (1989) et la Finlande font partie des pays où les femmes sont admises dans toutes les unités militaires sans aucune restriction. De même que la Nouvelle-Zélande, l'Espagne a éliminé toute forme de discrimination basée sur le genre dans

son armée depuis 1999. Quant à la Roumanie, 58 femmes soldats ont combattu sur les lignes de front en Irak et en Afghanistan, elles représentaient près de 7% des effectifs en première ligne.

En Pologne, il a fallu attendre les années 2000 pour voir des femmes dans l'armée. Et pendant la guerre en Afghanistan, certaines ont combattu en première ligne, tandis qu'en Allemagne, c'est une décision de la Cour de justice européenne en 2001 qui a fait évoluer les choses. Une femme qui voulait rejoindre l'armée allemande s'était vue refuser sa candidature. La Cour avait jugé ce refus discriminatoire.

Avant les Etats-Unis, l'Australie en septembre 2011 était venue s'ajouter à cette liste des pays autorisant les femmes soldats à combattre « sur la ligne de front ». Une mesure prise après toute une série de scandales qui avaient révélé le sexisme et la misogynie qui régnaient dans l'armée australienne.

Avec restrictions

Mais même parmi cette liste de pays mis en avant par le rapport de 2010, les restrictions sont légions. A commencer par Israël, où la présence des femmes au sein de Tsahal, l'armée israélienne, ne date pas d'hier. Avant même la reconnaissance d'Israël par l'ONU, les femmes étaient intégrées aux forces paramilitaires. Et aujourd'hui, c'est l'un des très rares pays où le service militaire féminin est obligatoire (deux ans contre trois pour les hommes). Certes, depuis 1994 et le procès pour discrimination remporté par une pilote qui souhaitait rentrer dans l'armée de l'Air, les femmes peuvent intégrer des unités de combat. Mais certains postes dans l'infanterie et les unités de blindés leur sont toujours fermés. Et elles ne peuvent pas servir à bord de sous-marins.

C'est d'ailleurs aussi le cas pour le Canada et les Pays-Bas. Là-bas, les femmes n'ont pas du tout accès aux unités marines.

En France non plus, pas de sous-marin pour les femmes. Raison invoquée : la promiscuité... Elles sont aussi exclues de la Légion étrangère. Et si les unités de combat leur sont ouvertes, elles constituent moins de 2% des troupes alors qu'avec la professionnalisation de l'armée, en

dix ans, leur nombre a doublé.

Cette liste du rapport de 2010 n'est pas exhaustive. On pourrait y ajouter la Corée du Sud qui a ouvert certains postes de combat à la gent féminine, dans l'artillerie et les divisions blindées, par exemple.

En Afrique, on peut citer le cas de l'Erythrée où, au même titre que les hommes, les femmes doivent effectuer un an et demi de service militaire et où elles combattent dans l'armée nationale depuis la guerre d'indépendance en Ethiopie en 1991.